



Action européenne sur la drogue (EAD)



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
JUSTICE, LIBERTÉ ET SÉCURITÉ



EUROPEAN ACTION ON DRUGS

Saviez-vous que?

- Dans l'Union européenne, quelque **12 millions de personnes** consomment de la cocaïne ou en ont consommé à un certain moment.
- **Toutes les heures**, un citoyen de l'Union meurt d'une overdose.
- On dénombre chaque année entre **7 000 et 8 000** décès dus à la drogue en Europe.
- On recense chaque année **3 000** nouveaux cas d'infection au VIH liés à la drogue en Europe.
- Dans l'Union, entre **1,3 et 1,7 million de personnes** sont concernées par un usage problématique d'opiacés.
- Plus d'**un cinquième** (22 %) des Européens adultes ont consommé du cannabis.
- Lors d'un récent sondage Eurobaromètre, **95 %** des personnes interrogées ont déclaré que l'on devait continuer à contrôler l'héroïne, la cocaïne et l'ecstasy en Europe.

Les actes sont plus éloquents que les paroles

L'Union européenne entend apporter, avec son Plan d'action drogue de l'Union européenne (2009-2012), une réponse ferme, coordonnée et équilibrée à un problème croissant qui touche la société européenne dans son ensemble.

La direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité de la Commission européenne joue un rôle important dans le cadre de cet effort conjoint. Elle lance aujourd'hui une nouvelle initiative, l'Action européenne sur la drogue (EAD), destinée à servir de plateforme à l'ensemble des organisations publiques et privées, parties prenantes, ONG, citoyens et particuliers qui sont actifs dans ce domaine ou s'y intéressent.

L'EAD, qui complète les différents programmes et politiques en matière de drogue qui sont mis en œuvre dans les États membres, constituera un nouvel instrument mis à la disposition de toute personne intéressée dans l'UE – quelle que soit son organisation, son approche, sa politique nationale ou son attitude à l'égard de la drogue.

Si vous vous sentez concerné et que vous voulez faire bouger les choses, passez à l'action!



EUROPEAN ACTION ON DRUGS

Participez à l'Action européenne sur la drogue

L'EAD sera lancée à Bruxelles le 26 juin 2009. Toute organisation ou tout citoyen désireux d'assumer une responsabilité pour lutter contre le grave problème que constitue la drogue dans l'Union peut adhérer à l'action en signant une déclaration d'engagement.

Cette signature revient à s'engager véritablement à mener des actions concrètes, pouvant notamment consister à: sensibiliser le public aux drogues illégales et aux risques liés à leur consommation; souligner les conséquences économiques et sociales potentiellement désastreuses d'un usage abusif de drogue, particulièrement chez les jeunes; prévenir la consommation de drogue et contribuer à la réduction des risques qui y sont associés. Cet engagement peut également consister à encourager une attitude responsable à l'égard de substances légales telles que l'alcool et les médicaments soumis à prescription médicale.

Quel type d'action entreprendre? Cela dépend de qui vous êtes et de ce que vous pouvez faire concrètement. Les initiatives pratiques et créatives influençant positivement les comportements face à la drogue au sein de la société européenne en général sont bienvenues, particulièrement si elles entraînent une prise de conscience accrue.

Votre engagement doit être simple, spécifique et mesurable. Vous pouvez distribuer des dépliants sur la drogue, parler de ce sujet avec des amis, des membres de votre famille et des collègues, organiser un atelier sur ce thème, parrainer des études consacrées à la drogue ou apporter votre aide à une campagne nationale de sensibilisation aux drogues.

Quoi que vous fassiez, votre action contribuera également directement à la mise en œuvre du Plan d'action drogue de l'Union européenne (auquel elle doit être conforme), elle aidera à sensibiliser la société au problème de la drogue, elle élargira le débat et elle encouragera l'échange de bonnes pratiques entre les experts européens de ce domaine.

Un soutien européen pour votre action

Si **vous êtes un professionnel du domaine de la drogue**, votre adhésion à l'EAD apportera une dimension européenne et une visibilité à votre travail, ou,

si **vous souhaitez vous engager et faire changer les choses en tant que particulier**, vous pouvez également vous joindre à l'action et contribuer au changement.

L'EAD peut devenir **votre «plateforme» de communication et d'échange** d'expériences et de bonnes pratiques, de même qu'un réseau dynamique reliant différentes personnes et organisations œuvrant pour obtenir les mêmes résultats.

Comment la Commission européenne vous aidera-t-elle? Bien qu'elle ne puisse pas financer directement votre engagement, la **Commission soutiendra votre action personnelle** en mettant à votre disposition une plateforme publique et les outils nécessaires à votre campagne, notamment le «kit du signataire» ainsi que le logo de l'action.

Votre engagement bénéficiera d'une grande visibilité dans toute l'Union. Le fait d'être directement lié à l'EAD lui conférera un caractère européen.

Un site consacré à l'EAD a été créé à l'intention de toutes les personnes ou organisations qui se sont engagées à mener des actions, pour leur permettre de comparer leurs expériences.

Vous serez en mesure de participer à **une vaste gamme d'activités du réseau**, telles que la remise de récompenses, dans votre pays ou au niveau européen. La Commission vous tiendra également informé en faisant régulièrement le point et en vous adressant une lettre d'information spécifique.

Engagez-vous dès à présent

L'étape suivante consiste à remplir un formulaire de candidature et à signer une déclaration d'engagement qui implique une adhésion à un ensemble de principes généraux et qui comporte un espace vierge où vous décrirez votre engagement et votre action personnels. **Veuillez noter que vous n'assumez la responsabilité que de votre seul engagement personnel!**

Vous trouverez le formulaire de candidature et la déclaration d'engagement sur le site web de l'EAD www.action-drugs.eu. Des exemplaires peuvent également être obtenus auprès de l'équipe EAD:

info@action-drugs.eu

Agence ProPager

Bureau de Varsovie: ul. Tamka 49/73, 00-355 Varsovie, Pologne

Tél./Fax +48 22 826 84 05

Il vous suffit de renvoyer le formulaire dûment complété à l'équipe EAD, par télécopieur, courrier postal ou courrier électronique, ou de vous inscrire en ligne, sur le site web de l'EAD.

Que se passera-t-il ensuite?

La Commission européenne étudiera votre candidature. Une fois votre candidature acceptée et la déclaration d'engagement signée, vous recevrez votre «kit du signataire» qui comprendra:

- le certificat EAD
- une plaque de signataire
- un CD-ROM contenant du matériel promotionnel.

La Commission n'acceptera bien sûr aucune candidature qui enfreindrait la loi, serait contraire aux principes fondamentaux de l'Union (par exemple, le respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de la solidarité, de l'État de droit et des droits de l'homme) ou qui serait diffamatoire, obscène, menaçante ou aurait pour effet de susciter un sentiment d'insécurité chez une personne raisonnable!

1 Veuillez noter qu'en cas d'acceptation de votre candidature, vos coordonnées et des informations personnelles seront recueillies, traitées et publiées sur le site web de l'EAD ainsi que dans le cadre du matériel promotionnel y relatif. Cette opération sera réalisée par l'équipe EAD, sous la responsabilité de la Commission (DG Justice, liberté et sécurité), conformément au règlement n°45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Vous aurez le droit de consulter et de rectifier ces données à tout moment. Vos données seront conservées tant que vous serez membre de l'EAD.

Action européenne sur la drogue – Déclaration d'engagement

SIGNATAIRE

Je soussigné(e) [nom et adresse du signataire, plus «au nom de» s'il s'agit d'une association, d'une entreprise ou d'un groupe local],

SACHANT QUE

- la consommation de drogue, particulièrement chez les jeunes, est une cause majeure de problèmes de santé et de problèmes sociaux;
- la société dans son ensemble, ses organisations et les individus qui la composent, peuvent jouer un rôle positif dans la résolution des problèmes causés par la consommation de drogue;
- nous devons partager les responsabilités et promouvoir l'action et les partenariats aux niveaux local, national et européen;

et que les objectifs de ces partenariats devraient être les suivants:

- sensibiliser la société aux questions liées à la drogue et développer nos connaissances sur ces questions et en approfondir la compréhension, sur la base de données scientifiques probantes;
- promouvoir une meilleure compréhension à l'égard des personnes confrontées à des problèmes de drogue et leur apporter un soutien, au lieu de les stigmatiser;
- sensibiliser les citoyens européens à l'impact potentiel des drogues et aux risques liés à leur consommation ou à toute implication dans le trafic de stupéfiants;
- diminuer la vulnérabilité des jeunes en matière de consommation de drogue, en promouvant des modes de vie sains et en les aidant à faire leurs choix en toute connaissance de cause;
- encourager les citoyens européens à influencer positivement les comportements en matière d'usage de drogue, particulièrement chez les jeunes;
- tirer les leçons des expériences vécues et partager celles-ci en promouvant l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre tous les signataires engagés en faveur de l'Action européenne sur la drogue;
- mobiliser la société civile européenne et le grand public afin qu'ils coopèrent dans le cadre de partenariats et nouent des relations reposant sur la confiance et la solidarité;
- créer un réseau de citoyens et d'organes européens responsables et engagés dans le cadre de l'Action européenne sur la drogue, afin de contribuer à la réduction des risques liés à la drogue et à la résolution des problèmes qui y sont associés, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux de toutes les parties concernées.

ENGAGEMENT PERSONNEL

Mon engagement personnel en vue de soutenir la réalisation d'un ou plusieurs de ces objectifs consiste à:

[brève description de l'engagement personnel et de l'action concrète]

DÉCLARATION

Je, soussigné(e), certifie que l'entité que je représente souscrit à l'engagement décrit plus haut et détaillé dans le formulaire de candidature ci-joint, qui est conforme aux objectifs de l'EAD.

Nom, fonction et signature de la personne responsable de l'engagement:

Lieu et date:

Signature:

Le signataire concède à la Commission (direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité) une licence sans conditions et libre de redevance pour l'utilisation de tout contenu et information relatifs à l'engagement du signataire dans le cadre de l'Action européenne sur la drogue. Ceci comprend le droit d'utiliser toutes photos et vidéos, tous messages et autres contenus, et de s'en servir en tant que matériel promotionnel pour la campagne. La personne de contact autorise le traitement de ses coordonnées et de ses informations personnelles, ainsi que leur publication sur le site web de l'EAD et dans le cadre du matériel promotionnel y afférent, comme indiqué dans la déclaration d'engagement et le formulaire de candidature.

Lieu et date:

Signature:

FR

NE-80-09-656-FR-C

www.action-drugs.eu



ISBN 978-92-79-12333-7

9 789279 123337



Office des publications

Publications.europa.eu

